

Recherches sociographiques



Jacques PARIZEAU, *La souveraineté du Québec : hier, aujourd'hui et demain*, Montréal, Les éditions Michel Brûlé, 2009, 254 p.

Jean LAPONCE, *Le référendum de souveraineté : comparaisons, critiques et commentaires*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2010, 195 p.

Jean Crête

Volume 53, Number 1, January–April 2012

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1008928ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1008928ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Crête, J. (2012). Review of [Jacques PARIZEAU, *La souveraineté du Québec : hier, aujourd'hui et demain*, Montréal, Les éditions Michel Brûlé, 2009, 254 p. / Jean LAPONCE, *Le référendum de souveraineté : comparaisons, critiques et commentaires*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2010, 195 p.] *Recherches sociographiques*, 53(1), 214–216. <https://doi.org/10.7202/1008928ar>

cette fois, et que consacre la création de la Fédération des francophones hors Québec (avec ses Fransaskois, ses Franco-Manitobains, etc.) en 1975.

Au Québec même, la dénonciation du « mauvais » français est une grande constante de tout le 20^e siècle. Pour un Barbeau, un D'Allemagne, la pauvreté du français dérive directement du statut politique du Québec, alors que plus près de nous, Georges Dor inverse cette relation entre joual et politique, affirmant qu'une maîtrise déficiente du français empêche les Québécois de faire advenir la souveraineté de leur pays. Mais la querelle qui divise nos linguistes sur la norme de référence à privilégier, internationale ou autochtone, n'est pas abordée, ni même mentionnée. Étant donné la teneur hautement politique de ce débat, son absence s'explique mal.

Sur la longue période, le français passe de trait coextensif au catholicisme à valeur identitaire phare du peuple québécois, composante centrale de l'État. Puis sa dimension culturelle s'estompe, pour ne plus renvoyer qu'à la nation civique ; la langue s'en trouve instrumentalisée. L'ère de la mondialisation achève de réifier cette idée de langue réduite à un outil de communication, à une marchandise, pour lesquels le *globish*, variante appauvrie de l'anglais, suffit désormais. Et quand on voit l'État québécois défendre et promouvoir le bilinguisme, on ne peut que s'inquiéter de la santé de notre vouloir-vivre collectif !

Sylvie LACOMBE

Département de sociologie,
Université Laval.
sylvie.lacombe@soc.ulaval.ca

Jacques PARIZEAU, *La souveraineté du Québec : hier, aujourd'hui et demain*, Montréal, Les éditions Michel Brûlé, 2009, 254 p.

Jean Laponce, *Le référendum de souveraineté : comparaisons, critiques et commentaires*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2010, 195 p.

Le titre du dernier ouvrage de Jacques Parizeau *La souveraineté du Québec : hier, aujourd'hui et demain*, en décrit bien le contenu. Dès la première page, l'auteur avertit le lecteur que cet ouvrage n'est pas une autobiographie. On peut ajouter qu'il ne s'agit pas non plus d'un de ces ouvrages où un retraité de la politique active tente de façonner l'image que l'histoire retiendra de lui. Cet essai s'oriente vers l'avenir, un futur où Jacques Parizeau continue d'évaluer que le Québec aurait intérêt à être souverain.

L'ouvrage en plus de l'introduction et de la conclusion compte douze chapitres. On pourrait cependant regrouper le propos en trois grandes parties : la souveraineté et la mondialisation, de la province de Québec à l'État du Québec, et finalement, l'état de l'État potentiel du Québec. Jacques Parizeau a tout au long

de sa longue carrière comme professeur ou comme serviteur de l'État réfléchi et échangé sur ces thèmes à de nombreuses reprises. Son propos dans cet ouvrage ne contredit en rien ses propos antérieurs.

Notons que Parizeau part implicitement de l'idée qu'il y a une telle chose qu'une nation québécoise et que la question est de savoir quelles institutions, dans le monde actuel, conviennent le mieux à la vie des citoyens d'une telle entité. Ce point de vue est sans doute partagé par les nationalistes québécois et par plusieurs fédéralistes, pour reprendre la nomenclature habituelle au Québec. Cependant, tous les habitants du Québec ne se définissent pas nécessairement comme Québécois d'abord et par conséquent leur société de référence n'est peut-être pas le Québec. Jacques Parizeau ne discute pas ces questions sociologiques, mais se concentre plutôt sur les aspects politiques, et notamment institutionnels de la démarche qui va de la province à l'État reconnu par ses pairs.

Pour Parizeau « la mondialisation rend plus nécessaire que jamais le rôle traditionnel de l'État-nation » (p. 67). Entre l'individu et le monde, il doit y avoir un intermédiaire, nous dirions une société civile, et une autorité qui la chapeaute. Même si la fin du 20^e siècle et le début du 21^e s'inscrivent dans un mouvement d'ouverture des marchés et de mondialisation du commerce, Parizeau, de toute évidence, estime que ce mouvement n'aboutira pas sous peu à un gouvernement mondial dont les provinces seraient les États actuels. Tout au contraire, il est d'avis que les États actuels auront tendance à se perpétuer notamment en signant des ententes et traités à titre de nations souveraines.

Une large partie de l'ouvrage porte sur les efforts du Québec à devenir un État souverain. En revenant brièvement sur les référendums québécois de 1980 et 1995, l'auteur reprend un certain nombre de constats. Rappelons-en deux relatifs au Canada. Même si un Québec souverain n'a pas besoin ou plus exactement n'a plus besoin dans le monde actuel de maintenir une association ou partenariat spécial avec le Canada, plusieurs Québécois se sentent rassurés par un tel partenariat. Les partisans de la souveraineté doivent donc tenir compte de ce fait. Un autre constat datant du premier référendum, mais répété au second référendum, c'est que pour les Canadiens la sécession du Québec n'est pas qu'une affaire d'institutions politiques, mais bien de communauté. « Pour les Canadiens, le fait que leur pays soit menacé les amène à faire jouer la fierté et l'émotion. À la limite, ils ont l'impression d'être en guerre (p. 42). »

C'est ici que le lecteur aurait avantage à lire le petit ouvrage du professeur Laponce, *Le référendum de souveraineté*, qui recense environ 190 référendums de souveraineté tenus entre 1791 et 2009. Il établit une typologie qui distingue les référendums selon qu'ils sont consultatifs ou décisifs, de séparation, d'union, de transfert ou de statu quo, unilatéral, bilatéral ou multilatéral, d'offre ou de demande, gouvernemental ou communautaire. Il note que les référendums de séparation n'échouent pas plus souvent que les autres. Une observation qui devrait conforter l'auteur de la *La souveraineté du Québec* tout comme les observations sur les minorités, la formulation de la question, la qualité d'électeur et la majorité requise pour qu'un référendum soit déclaré gagnant. Par ailleurs, Laponce note que le droit international, de façon générale, ne favorise pas la souveraineté des peuples, mais ne s'y oppose pas si l'État sécessionniste a le contrôle effectif sur son territoire.

En passant du statut de province à celui d'État souverain, le Québec devrait, selon Parizeau, décentraliser des pouvoirs vers des entités régionales ou locales, il devrait aussi revoir un certain nombre d'institutions comme le mode de scrutin ou la représentation des régions dans une seconde chambre législative. Sa réflexion se porte aussi sur la croissance économique et sur la place du citoyen dans la société et face à l'État.

Autant l'ouvrage de Jean Laponce apporte des informations factuelles sur les référendums de souveraineté, autant l'essai de Jacques Parizeau apporte des arguments pour la souveraineté. Les deux auteurs présentent leurs faits et arguments de façon sereine et engageante. L'un s'adresse à la communauté des chercheurs, l'autre au citoyen.

Jean CRÊTE

*Département de science politique,
Université Laval.
jean.crete@pol.ulaval.ca*

Henri DORION et Jean-Paul LACASSE, *Le Québec : territoire incertain*, Québec, Septentrion, 2011, 328 p. (Coll. Territoires.)

Avec cet ouvrage, le lecteur bénéficie d'une démonstration rigoureuse et d'une grande pertinence sociale pour le Québec. Car l'immense territoire québécois représente une richesse imposante au sein du marché mondial et bien illustrée par les projets hydroélectriques de la Basse-Côte-Nord, les investissements miniers en effervescence, les réserves pétrolières du golfe du Saint-Laurent, le potentiel éolien, la forêt boréale, etc. Or selon les auteurs, ce riche territoire québécois est hypothéqué par deux grandes catégories d'incertitudes, horizontales et verticales, qui limitent grandement sa définition et son intégrité autant sous l'angle de son contenant que de celui de son contenu.

Respectivement président et secrétaire de la Commission d'étude sur l'intégrité du territoire québécois de 1966 à 1972, le géographe Henri Dorion et le juriste Jean-Paul Lacasse maîtrisent non seulement une grande quantité de connaissances factuelles acquises au fil du temps et actualisés avec précision, mais possèdent aussi une excellente capacité d'analyse guidée par une vaste expérience. Dès l'avant-propos, la posture générale des auteurs apparaît clairement, tandis que le premier chapitre introduit leurs arguments principaux et offre une synthèse très invitante pour le lecteur. À travers le texte, consistant et fluide, de nombreuses définitions sont exposées, ce qui facilite la compréhension et donne à l'ouvrage une dimension pédagogique qui plaira aux universitaires.

Les incertitudes horizontales du territoire québécois sont reliées à la présence de nombreuses frontières floues, notamment celles de la côte du Labrador, du golfe du Saint-Laurent et des îles littorales du Nunavik. En regard de ce flou frontalier les gouvernements québécois successifs, depuis 40 ans, ont été peu réactifs et ont semblé accepter ces imprécisions territoriales, lesquelles sont toutefois lourdes